Le Cercle Nantes Entreprises Belem

Votre entreprise à bord du Belem !

CCI Nantes St-Nazaire

Fondation Belem

L'objectif du **Cercle Nantes Entreprises Belem** est de réunir des membres qui vont contribuer à faire connaître et faire vivre le trois-mâts Belem.

En affirmant votre intérêt et votre soutien au célèbre voilier par une action de mécénat, votre entreprise bénéficie d'avantages privilégiés. Vous participez ainsi à la dynamique de votre territoire et vous inscrivez le nom de votre entreprise au coté du **Belem**.

Par ailleurs, les escales du **Belem** dans les ports français et étrangers seront autant d'opportunités de valoriser le potentiel économique des entreprises de Nantes St-Nazaire.

La Fondation Belem et la CCI Nantes St-Nazaire renforcent les liens entre le BELEM et le monde économique en créant le « **Cercle Nantes Entreprises Belem** ».

Vos avantages

Moyennant le versement d'un don à la Fondation Belem de 2 000 €/an, vous pourrez :

- Connaître **le programme** annuel du voilier en avant-première ;
- Participer chaque année, lors d'**une escale** du Belem, à une **soirée « privilège »** à bord, organisée par la CCI Nantes St-Nazaire et la Fondation Belem ;
- Bénéficier d'une priorité et d'une **réduction de 15 %** sur les tarifs pratiqués par la Fondation Belem pour vos actions promotionnelles avec vos clients, fournisseurs, partenaires :
  - manifestations à quai (cocktails, soirées),
  - descente ou remontée de la Loire,
  - stage en mer ;

- **Offre spéciale** réservée aux Membres du Cercle pour des petits-déjeuners de 10 à 100 personnes ;
- **Être visible** sur les sites internet de la Fondation Belem et de la CCI Nantes St-Nazaire ;
- Utiliser votre qualité de membre du « Cercle Nantes Entreprises Belem » **dans votre communication**.

Votre don étant éligible au mécénat, votre entreprise pourra bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% de son montant. Après réduction d'impôt, un don de 2000 € correspondra à une dépense nette de seulement 800 €.

Le Cercle Nantes Entreprises Belem

DMC - avril 2016 - Crédit photos : © Philip Plisson Myriam Villert et DR

CCI NANTES ST-NAZAIRE

CCI Nantes St-Nazaire
Centre des Salorges
16 quai Ernest Renaud – CS 90517
44105 Nantes Cedex 4
Tél. : 02 40 44 63 63
Email : c.charrier@nantesstnazaire.cci.fr
www.NantesStNazaire.cci.fr

FONDATION BELEM

Fondation Belem
Christelle de Larauze
5 rue Masseran
75007 Paris
Tél. : 01 42 73 47 34
Email : christelle.delarauze@fondationbelem.fr
www.fondationbelem.com

VOTRE ENTREPRISE À BORD DU BELEM !

LE CERCLE NANTES ENTREPRISES BELEM

Adhésion au « Cercle Nantes Entreprises Belem »

Je m'engage à adhérer au club et à faire un don de 2 000 € . Pour cela, j'envoie un chèque de 2 000 € à l'ordre de la Fondation Belem et je recevrai par retour de courrier une convention de mécénat puis un reçu fiscal. Mon adhésion est valable pour une année.

Société

Nom, prénom

Poste occupé

Adresse de l'entreprise

Télephone, fax

E-mail

Merci de retourner ce carton à :

CCI Nantes St-Nazaire – Département DMC - Centre des Salorges – 16,quai Ernest Renaud – CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4
ou Fondation Belem - 5, rue Masseran - 75007 Paris.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la mise à jour de notre fichier clients. Elles sont susceptibles d'être mises à disposition de nos partenaires. Vous pouvez demander à ce que les données à caractère personnel, objet de la présente collecte, ne soient pas communiquées, en cochant la case ci-contre c ou en adressant un courrier à notre correspondant Cnil. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, sauf lorsque la loi en dispose autrement. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter r.contant@nantesstnazaire.cci.fr.

DMC 08/04/2016